



Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est

Ardennes - Aube - Marne - Haute-Marne - Meurthe-Et-Moselle
- Meuse - Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin - Vosges

Pôle jeunesse

Projet pédagogique

Séjour des jeunes cyclotouristes du Grand Est A La Petite Pierre (67)

*Du dimanche 21 août au
samedi 27 août 2022
(7 jours)*



<https://grandest.ffvelo.fr/>

Version 0 (20/02/2022)



**Fédération Française de
Cyclotourisme**

1/ Descriptif du centre

Type de séjour :	séjour spécifique de cyclotourisme agréé DDCS54
Organisateur :	Commission Jeunes du Comité Régional Grand Est de la FFCT représenté par son président : Olivier Sinot
Directeur :	Olivier Sinot (06 80 25 82 70)
Dates :	du dimanche 21 au samedi 27 août 2022
Lieu :	village vacances ULVF La Petite Pierre (37, route d'Ingwiller, 67290 La Petite-Pierre) https://www.vacances-ulvf.com/nos-villages/la-petite-pierre
Nombre d'enfants accueillis :	60 enfants
Age des enfants accueillis :	8 à 16 ans
Nombres d'adultes :	14
Activité dominante :	cyclotourisme (VTT)
Hébergement :	en dur
Tarif :	240 €
Séjour agréé J&S	en cours



2/ Eléments clés du projet éducatif de l'organisateur

Sécurité : la sécurité des jeunes doit être une priorité de tous les instants pour l'équipe d'animation. Sécurité pour la pratique des activités (sportives ou autres), mais aussi sécurité sanitaire, morale et affective.

Vie en groupe : les activités proposées devront permettre de favoriser l'apprentissage de la vie en groupe. Aucun enfant ne devra se sentir mis à l'écart.



Tourisme : le programme proposé permettra aux jeunes de découvrir la région du séjour avec sa culture, ses traditions et ses paysages.

Initiatives : les jeunes pourront être amenés à être partie prenante de la vie du groupe. Les prises d'initiative des enfants seront favorisées en les mettant en situation de proposer, de décider et d'agir.

3/ Intentions éducatives de l'équipe d'animation

Les animateurs du séjour sont principalement des bénévoles issus du monde du cyclotourisme. Par conséquent, ils sont en parfaite adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur. Ils auront à cœur de permettre aux jeunes de pratiquer le tourisme à bicyclette tout en veillant à leur sécurité. Ils profiteront de ce séjour pour différencier leurs activités de celles classiques effectuées en club tout au long de l'année. Ils favoriseront la prise d'initiative des jeunes. Ils profiteront de cette période de vacances pour leur faire découvrir des activités sans vélo. Enfin, ils veilleront à ce que les rythmes de vie soient adaptés à l'âge des participants.

6/ Programme

Jour	Matin	Après-midi	Fin d'après-midi	Soirée
Dimanche 21 août	Accueil à La Petite Pierre à 11 h Présentations / installation / repas  Venir en tenue cyclo club	Photo de groupe à 14 h Randonnées VTT	Toilette Temps calme	Balade à pied (avec lampes de poche)
Lundi 22 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Visite maisons troglodytes Graufthal	Jeux d'intérieur	Loto
Mardi 23 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Randonnées VTT	Jeux d'extérieur	Veillée jeux de colo
Mercredi 24 août	Journée repos sans vélo	Visite Centre Art Verrier Meisenthal Visite sabotier Soucht	Rédaction du CR de la journée	Kermesse
Jeudi 25 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Randonnées VTT		Soirée jeux
Vend 26 août	Randonnées VTT à la journée Pique-nique sur les parcours	Randonnées VTT		Soirée jeux
Samedi 27 août	Départ de La Petite Pierre à 10 h			

7/ La vie quotidienne


Journée type	
7 h 30	Lever, toilette, rangement des chambres, mise en tenue
7 h 30 à 8 h	Petit-déjeuner (restitution des téléphones portable)
9 h	Départs des groupes sur les différents parcours ou activités du matin
12 h	Pique-nique sur le terrain
13 h 30	Randonnées ou activités de l'après-midi
15 h à 16 h	Retour au centre – Goûter
16 h	Activités de fin d'après-midi
18 h	Douches / Temps libre ou multi activités
19 h	Dîner (récupération des téléphones portable)
20 h	Rédaction du compte-rendu des activités de la journée par les jeunes
20 h 30	Veillée
21 h 30 à 23 h	Coucher étagé selon les âges



8/ Le quotidien des participants

<p>Les régimes alimentaires</p>	<p>Les participants ayant des régimes alimentaires particuliers devront le signaler lors de leur inscription. Bien que les organisateurs fassent tout leur possible pour satisfaire les demandes particulières, ils se réservent le droit de refuser l'inscription d'un jeune, s'ils sont dans l'incapacité d'assurer un régime alimentaire particulier.</p>
<p>La santé et les soins</p>	<p>En cas de soucis de santé, les participants s'adresseront aux assistants sanitaires du séjour. Un cahier des soins sera tenu à jour.</p> <p>Si le jeune suit un traitement, ses médicaments devront être confiés au début du séjour au responsable, accompagnés de l'ordonnance, dans une pochette avec son nom indiqué dessus. Aucun médicament ne devra rester en possession d'un jeune.</p>
<p>L'argent de poche</p>	<p>L'argent de poche pourra être conservé par le jeune ou bien pourra être confié par les parents à l'un des animateurs lors de l'accueil. L'argent devra être dans un porte-monnaie à zip (pas d'enveloppe cachetée) avec le nom du jeune inscrit dessus et une fiche indiquant le montant confié au jeune.</p> <p>Un minimum de 5 € paraît raisonnable : il y aura plusieurs sorties shopping. D'un autre côté, les fortes sommes d'argent ne sont pas conseillées.</p>
<p>Trousseau type</p>	<p>1 VTT en parfait état (VTT 20'' et 24'' avec 2 plateaux minium) / vélos électriques non autorisés pour les mineurs 1 casque (obligatoire) Gants de vélo courts 1 gilet jaune réfléchissant (obligatoire) Eclairage sur le vélo (lampe blanche à l'avant et feu rouge à l'arrière) suffisamment puissant (sortie nocturne pour les plus de 13 ans) 1 bidon sur le vélo ou camel back (obligatoire) 2 cuissards courts / 1 cuissard long 2 à 5 maillots cyclistes 1 veste mi-saison ou coupe-vent 1 sweat-shirt chaud (visite sous-terrine) 1 sacoche (ou sac à dos) Un nécessaire de réparation sur le vélo dont 1 chambre à air et une patte de dérailleur. Complément mécanique à avoir dans sa valise : plaquettes ou patins de frein et une seconde chambre à air, adaptée au vélo 1 paire de chaussures vélo habituelles 1 paire de chaussure de sport 1 paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, claquettes) 1 imperméable 1 nécessaire de toilette / 1 ou 2 serviettes de toilette / gant de toilette 7 sous-vêtements pour la durée du séjour / 7 t-shirts pour la durée du séjour (idée : préparez un sachet identifié par jour avec t-shirt, slip et chaussettes) 1 survêtement 1 ou 2 shorts / 1 pantalon</p>



	<p>1 pyjama 1 maillot de bain + serviette de bain à séchage rapide + sac à dos marqué avec le nom du jeune sur le sac 1 short de bain + chaussures de plage (activités nautiques au programme) 1 sac à linge sale 1 lampe de poche 1 paire de lunettes (protection poussière, gadoue, insectes, UV) 1 casquette ou chapeau / crème solaire Barres de céréales ou pâtes de fruit (au moins une par demi-journée) Un peu d'argent de poche pour les sorties shopping Papeterie (enveloppes préremplies et affranchies pour les envois de cartes postales) Mouchoirs papier Stick lèvres hydratant (les lèvres sèchent à force de respirer fort en pédalant) 1 pochette avec quelques masques jetables dans le sac à dos de vélo et dans la valise</p> <p style="text-align: center;">Remarques</p> <p style="text-align: center;"><i>Le nom du jeune devra être marqué au feutre indélébile sur chaque vêtement / sac Une étiquette sur le vélo avec le nom du jeune serait la bienvenue</i></p>
Les interdits	Pétards, briquets, couteaux, objet tranchants, cigarettes, alcool, drogues.
A éviter	Jeux électroniques, baladeurs, sonos portables, grosses quantités de sucreries, pulvérisateurs.
La gestion du linge	Pour un séjour de 7 jours, il n'est pas prévu de service de blanchisserie. Les participants veilleront à apporter une quantité suffisante de linge.
La sortie exceptionnelle avec un parent	Les parents, ou toute personne nommément désignée par eux peuvent emmener leur enfant au dehors du centre de vacances. Ils devront retourner au directeur la fiche de déclaration de sortie. Fiche à demander au directeur.
La communication	<p>Téléphone : les téléphones portables sont autorisés en journée, sauf pendant les repas en salle.</p> <p> Les téléphones portables et tous appareils électroniques seront récupérés chaque soir par les animateurs avant le dîner (à 19 h) et seront rendus le lendemain matin au petit-déjeuner (à 8 h). Une salle équipée de multiprises sera dédiée au stockage des portables durant la nuit où ils seront rechargés (cordon d'alimentation à remettre avec le téléphone). Parents : pensez à mettre une étiquette sur les cordons d'alimentation et une étiquette au dos du téléphone, avec le nom de votre jeune.</p> <p>Possibilité de contacter tout jeune sur le téléphone du directeur au : 06 80 25 82 70 (Olivier).</p>
Les chambres	<p>Chambres de 2 à 4 personnes. La literie est fournie.</p> <p>La répartition dans les chambres sera effectuée le premier jour. Le placement dans les chambres se fera par âge et avec un maximum de 2 jeunes d'un même club dans une même chambre.</p> <p>Durant le séjour, les chambres n'étant pas un terrain de jeu, seuls les occupants de chaque chambre auront le droit d'y pénétrer.</p>

Nettoyage	Les parties communes et sanitaires seront nettoyés chaque jour par du personnel extérieur. Le coup de balai journalier dans les chambres incombera aux résidents de chaque chambre. Il est demandé aux jeunes de ranger leur chambre (aucun vêtement au sol) au moment du départ à vélo.
La mixité	La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.
Réparation des vélos	En cas de nécessité de réparation d'un vélo, le CoReg Grand Est avancera le montant permettant d'assurer les travaux. Une refacturation sera ensuite adressée à la famille du jeune. Pour les réparations importantes (supérieures à 50 €), la famille sera contactée avant d'engager toute dépense. Un jeune ne pouvant plus faire de vélo pour cause de vélo inutilisable serait susceptible d'être amené à quitter le séjour.
Les renvois éventuels	Un renvoi pour indiscipline ou autre motif fera préalablement l'objet d'une tentative de conciliation avec la famille et l'équipe pédagogique. Dans le cas où le renvoi est prononcé définitivement, une information sera communiquée aux parents ou aux tuteurs.

9/ Spécial covid

Les réglementations en vigueur seront appliquées, notamment celles du ministère de l'Éducation Nationale - Jeunesse et Sports :

- Respects des gestes barrières
- **Port du masque.** Il est obligatoire dans les espaces clos à partir de 6 ans. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs. Dès lors que les activités se déroulent dans les espaces clos, il doit être changé toutes les quatre heures ou dès qu'il est humide. Masques en nombre suffisant à fournir par les familles (à minima 4 par jour). Lorsqu'un enfant présente des symptômes d'infection à la covid-19, il est isolé et, le cas échéant muni d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- **A faire par les parents :** surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne participe au séjour. Les responsables légaux du mineur seront invités à prendre sa température avant le départ, En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C ou plus), l'enfant ne prendra pas part au séjour et ne pourra y être accueilli.
- **Pass sanitaire** obligatoire pour tous les encadrants
- **Les locaux :** un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour / un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs / l'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois, à minima, une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures / présence de savon en quantité suffisante pour les enfants et de gel hydroalcoolique ou de savon pour les personnels.
- **Les matériels :** la mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué doit rester l'exception (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.).
- **L'accueil :** l'organisateur doit prévoir des règles spécifiques d'accès à l'accueil pour les responsables légaux et les enfants permettant de respecter les règles de distanciation physique, d'éviter les attroupements notamment au début et à la fin du séjour. Les horaires d'arrivée et de sortie peuvent, par exemple, être échelonnés. Sauf exception, les responsables légaux ne doivent pas être admis sur les lieux d'accueil.
- **Les conditions d'hébergement :** les lits seront placés de sorte à respecter la distance de 2 mètres entre chaque tête de lit et, si cela n'est pas possible, tête-bêche. Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour, voire en continu si les conditions le permettent.

- **Les activités** : les activités doivent être organisées dans le cadre de groupes constitués dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour. Lors de la pratique d'activités, l'observation d'une distanciation physique d'au minimum de 1 mètre s'applique dans la mesure du possible (ou de 2 mètres lorsque le port du masque n'est pas possible pour des activités dans les lieux clos (activité sportive...)).
- **Les transports** : lors des déplacements, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes voyageant ou hébergés ensemble. Du liquide hydroalcoolique est mis à disposition au niveau du véhicule. Les accompagnateurs et les enfants de 6 ans ou plus doivent porter un masque « grand public filtration supérieure à 90% » ou chirurgical durant toute la durée du trajet.
- **La restauration** : le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas. Le maintien d'une distanciation de 2 mètres linéaires entre les tables et entre les enfants de groupes différents est requis. La désinfection des tables et dossiers de chaise est effectuée après chaque repas.

Même si cela n'est pas obligatoire à l'heure de la rédaction de ce document, il est vivement conseillé que tout enfant de plus de 12 ans arrive au début du séjour avec un passeport sanitaire valide et que tous les participants fassent un **test PCR la veille ou avant-veille du séjour**.

10/ La restauration

Les dîners et petits-déjeuners seront préparés par le cuisinier du centre.

Les pique-niques du midi seront livrés sur les lieux de pique-nique par notre intendant. Il sera possible de se laver les mains et du gel hydroalcoolique sera à disposition.

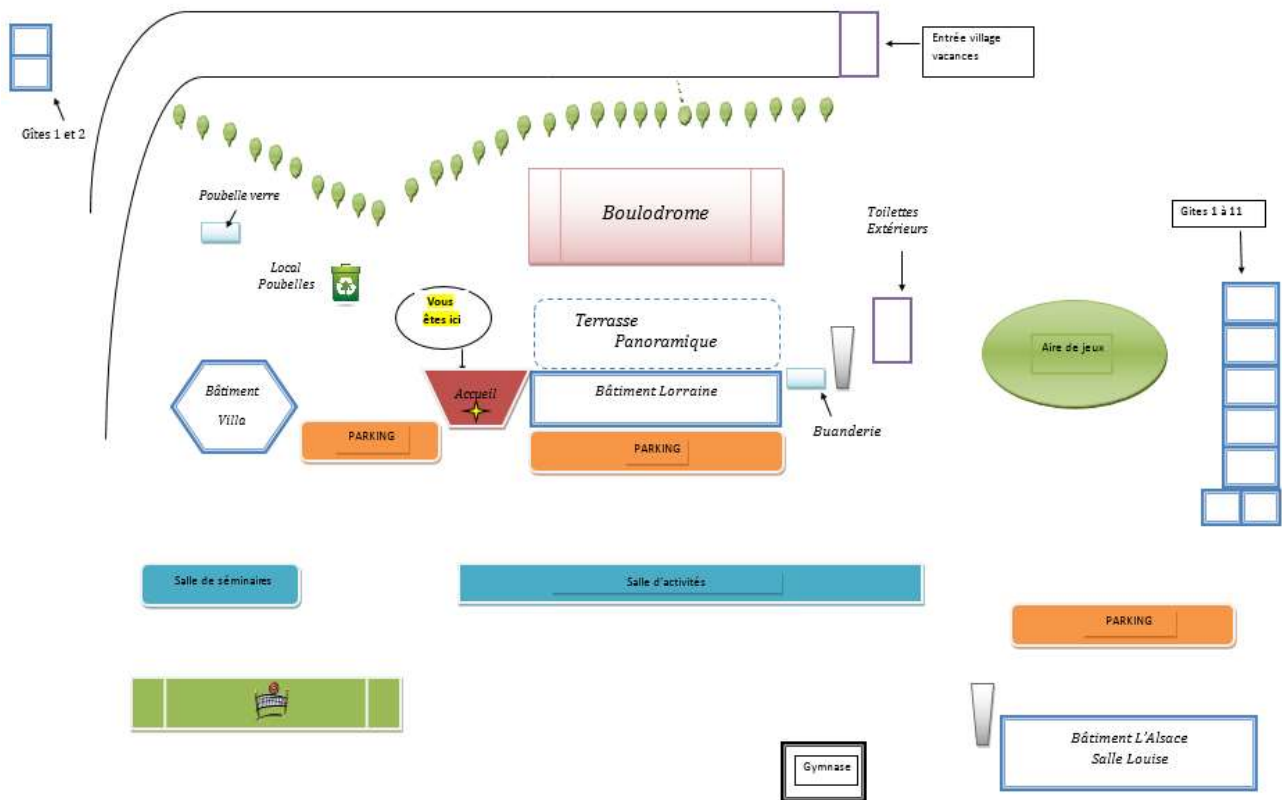
Les dîners seront chaque soir à 19 h. La sortie du restaurant sera autorisée par les animateurs, lorsque tous auront fini leur repas.

Pour les repas en salle, les téléphones ne seront pas admis à table.



11/ L'organisation dans l'espace

Le village vacances est à 500 m du centre-ville de La Petite Pierre.



Salles et équipements mis à notre disposition durant le séjour

- 1/ Pièces fermées pour le stockage des vélos. Jet d'eau pour le lavage des VTT
- 2/ Salle d'activité pouvant accueillir 100 personnes
- 3/ Salle de réunion et de stockage du matériel pédagogique pour les animateurs



Les chambres (jeunes répartis par âges)

Bâtiment principal, bâtiment Alsace, La Villa.



12/ Le transport et l'accueil

Le transport est à la charge de chaque participant jusqu'à La Petite Pierre, pour un début de séjour dimanche 21 août à 11 h. Le rendez-vous est au village vacances.

Adresse : 37, route d'Ingwiller, 67290 La Petite-Pierre

Fin du séjour : au centre de vacances, samedi 27 août après le petit-déjeuner (entre 9 h et 10 h).

13/ Compte-rendu journalier

Tous les coûts sont compris dans le montant du séjour : animateurs, visites, restauration, hébergement, animations.

Cependant, si le séjour est vendu 240 €, le coût réel est de 320 € par personne. Ce rabais est permis grâce aux subventions que le CoReg demande auprès de la FFCT et de l'état (fond ANS), en plus de sa participation propre.

Cependant, ces financeurs demandent un compte-rendu d'activité rédigé par les jeunes. Aussi, chacun aura à prendre la plume une fois durant le séjour, pour raconter le déroulement de sa journée (comptes-rendus seront rédigés, chaque soir après le dîner). Et pour que personne ne soit oublié, un tirage au sort (aléatoire) a été effectué à l'avance :

Dimanche 21 août	
Lundi 22 août	
Mardi 23 août	
Mercredi 24 août	
Jeudi 25 août	
Vendredi 26 août	
Samedi 27 août (envoi par mail après le séjour)	

14/ Le cadre, la loi

Les activités proposées sont organisées dans le respect des textes législatifs, des réglementations de Jeunesse et sport et celles de la FFCT. En aucun cas ce projet pédagogique ne se veut rigide et strict. Il doit simplement permettre de donner des consignes de vie pour un séjour sûr et serein avec jeunes et adultes.



15/ Communication

Les informations et documents suivants ont été envoyés aux familles par mail :

- Projet éducatif de l'organisateur
- Le présent document : projet pédagogique de l'équipe d'animation
- Descriptif du séjour, modalités d'inscription
- Fiche d'inscription (à retourner)
- Fiche sanitaire (à retourner)
- Informations et documents concernant le séjour :
<https://grandest.ffvelo.fr/jeunes/>
- Pour suivre le séjour en direct, un groupe WhatsApp est créé. Lien :
A venir

16/ Les partenaires/prestataires

Le séjour fera appel à plusieurs prestataires de service :

- Pour l'hébergement et la restauration : Centre de vacances
- Pour les visites, des guides assisteront nos groupes.
- Pour le nettoyage des sanitaires : personnel du centre

17/ Evaluation du projet

Le projet sera évalué tout au long de son montage et de son déroulement par :

- Adhésion des bénévoles au projet pédagogique (nombre de candidatures).
- Adhésion des jeunes (et de leurs parents) au projet du séjour (nombre d'inscriptions).
- Un compte-rendu du séjour sera rédigé chaque jour par les jeunes eux-mêmes.

18/ Groupes pour dimanche 21 août (les fiches sanitaires seront préparées avec ces groupes)

Les groupes sont constitués selon les âges et seront adaptés dès le deuxième jour, selon avis des encadrants.

Groupe VTT 1			

Groupe VTT 2			

Groupe VTT 3			

Groupe VTT 4			

Groupe VTT 5			

Groupe VTT 6			

Groupe VTT 7			

Groupe VTT 8			

19/ Récépissé de déclaration du séjour à Jeunesse et Sport

A venir

20/ Services et secours



URGENCES 112 - SAMU 15 – POMPIERS 18 - POLICE/GENDARMERIE 17	
Médecine générale	Hôpitaux
Heidrich Gilles 18 Rue Principale, 67290 La Petite-Pierre 03 88 71 47 85	Centre Hospitalier de Haguenau 64 avenue du Professeur Leriche 67504 HAGUENAU Urgences adultes : 03 88 06 30 57 Urgences pédiatriques : 03 88 06 36 61
	Mairie
	22 Rue Principale 67290 La Petite-Pierre 03 88 01 47 00
Dentistes	Pharmacie
Gresser Michel 3 Place du Château 67290 La Petite-Pierre 03 88 70 42 65	Pharmacie de l'Etoile 8 h 30 à 19 h 26 Rue Principale 67290 La Petite-Pierre 03 88 70 46 85

1/ Base VTT de La Petite Pierre

